

À Nicolas

D'UNE POSITION IDÉOLOGIQUE À UNE SOLUTION ÉTHIQUE: LA TRAVERSÉE DES DISCOURS SUR LA FOLIE DANS L'ŒUVRE DE JACQUES FERRON

Histoire et folie: esquisse de quelques points de repère.

Avec Shakespeare et Cervantès la Renaissance avait libéré les voix de la Folie; le XVII^e siècle a réduit celle-ci au silence, ainsi que le démontre Michel Foucault dans son *Histoire de la folie à l'âge classique*¹. Mettant en parallèle la pratique de l'internement et les exigences du travail, Foucault reconstitue l'histoire de l'internement en tant que création institutionnelle propre au XVII^e siècle. L'internement, écrit ce dernier, prend une nouvelle ampleur par rapport à l'emprisonnement pratiqué au Moyen-Âge, car «[...] dans l'histoire de la déraison, il désigne un événement décisif: le moment où la folie est perçue sur l'horizon social de la pauvreté, de l'incapacité au travail, de l'impossibilité de s'imposer au groupe [...]»². Si, à partir de l'âge classique, la folie est perçue «[...] à travers une condamnation éthique de l'oisiveté», cela entraîne corrélativement un rejet de «[...] toutes les formes de l'inutilité sociale»³.

Essentiellement, Foucault démontre que «[p]arler de la 'folie', c'est en parler forcément avec un langage qui a condamné la 'folie' au silence, c'est parler contre elle»; s'intéresser à l'histoire de la folie, c'est «faire l'archéologie d'un silence»⁴. Si Foucault exerce tout son poids d'influence dans le processus de remise en question de l'asile, c'est peut-être qu'il a su montrer, ainsi que l'écrit Maud Mannoni dans *Le Psychiatre, son «fou» et la psychanalyse*, comment l'âge classique en est venu à rejeter «[...] sous l'effet d'une même peur, les malades mentaux, les asociaux, les pervers, les délinquants, les révoltés.

C'est à partir de cette 'grande peur' que les structures de l'internement ont été développées»⁵.

Au Québec, il faut attendre le milieu du XIXe siècle pour voir apparaître les premiers asiles. Une période de transition vers l'industrialisation avait entraîné d'importants changements sociaux. Selon André Cellard, de fortes immigrations anglophones sont venues gonfler les villes: de 8 000 à 50 000 par année, entre 1818 et 1832⁶. À partir des années 1830, la conjoncture socio-économique se détériore en raison des mauvaises récoltes, de la saturation du territoire seigneurial et de l'exode des Canadiens français. Cellard parle alors d'«indigence urbaine» et montre comment l'arrivée à Québec de dizaines de milliers d'individus atteints de choléra ne contribue qu'à exacerber davantage «[...] le sentiment nationaliste et anti-anglais des francophones»⁷. Comme la pauvreté, l'indigence et l'errance des populations d'immigrants s'ajoutent à des difficultés déjà problématiques de l'infrastructure économique du régime seigneurial, cela ouvre la voie à la Rébellion de 1837-38. L'auteur d'*Histoire de la folie au Québec* reprend à son compte la thèse de Fernand Ouellet voulant que le clivage socio-ethnique entre capitalistes anglophones et patriotes canadiens-français ait été à l'origine des troubles de 1837-38⁸. Dans le contexte d'une double crise économique et démographique, l'affrontement entre les deux parties, qui a pris naissance avec la querelle de 1805 sur le financement des prisons de Montréal et de Québec, s'est échelonné jusqu'en 1837-38⁹.

Dans un tel contexte socio-politique prolifère la maladie mentale, avec sa panoplie de vagabonds, d'insensés, d'orphelins, d'aliénés, de marginaux, de déviants. La folie devient une responsabilité de l'État; l'asile s'impose comme une solution incontournable, du moins pour les anglophones. Car la création de grandes institutions d'enfermement, mentionne Cellard, constitue l'enjeu majeur d'un débat politique entre francophones et anglophones, la maladie mentale jouissant d'une perception différente chez les uns et les autres. Rompus au système féodal, les Canadiens français s'en remettent davantage aux structures sociales et familiales pour la prise en charge des fous, tandis que les immigrants anglais, irlandais ou écossais réclament les grandes institutions qu'ils ont connues

dans leur pays d'origine. Cellard reprend un argument, qu'il avait déjà soutenu dans un article publié en collaboration avec D. Nadon¹⁰, selon lequel les institutions asilaires telles le Montreal Lunatic Asylum (1839) et l'asile de Beauport (1845) auraient été des créations de la bourgeoisie anglophone en vue de contrer l'instabilité sociale consécutive à la Rébellion de 1837-38. Arrivé au pays le 27 mai 1838, «[...] avec la mission de trouver des solutions aux troubles récents», Durham se montre très sensible au rapport de Sir John Doratt, alors inspecteur des hôpitaux, qui «[...] y allait d'un vibrant plaidoyer en faveur de la construction d'un asile au Bas-Canada»; il utilisait des arguments qui «[...] sont un reflet fidèle du discours des promoteurs de l'asile à cette époque»¹¹. Lord Durham se montre d'autant plus sensible à la promotion de l'asile que, de triste mémoire, sa présence avait pour but l'assimilation des Canadiens français. Michel Clément résume ainsi la position des historiens:

Il est fort intéressant de suivre le processus de constitution d'un certain discours dans ces années d'effervescence qui eurent, comme point culminant, la Rébellion de 1837-38. On [Cellard et Nadon] nous rappelle que la Rébellion fut préparée par des pressions démographiques doublées d'une crise économique qui produisirent un certain renouveau du discours politique de l'élite bourgeoise francophone qui, après l'échec de son programme réformiste, fut partiellement remplacée par l'Église. Dans le contexte de cette époque, il était impératif, selon les auteurs, que la bourgeoisie dominante anglophone se donne un certain nombre de mécanismes de régulation (prisons, asiles, système judiciaire) pour imposer sa loi à l'ensemble de la société dont elle tirait des profits évidents¹².

Toutefois, se demande Clément, sceptique, «[I]es prisons, les pendaisons et l'exil n'étaient-ils pas des expédients suffisants pour réprimer une certaine classe politique et sociale?»¹³ Je serais pour ma part encline à aller dans le sens de Cellard et Nadon, qui posent sur un fonds d'idéologie la création des asiles au Québec. Les concepts d'asile et de prison ne relèvent-ils pas d'un même champ sémantique? En plus d'englober les sèmes /oisiveté/ /inutilité/ /a-socialité/ /marginalité/ /dangerosité/, ils infèrent la réalité de la répression — qu'elle soit d'ordre

social, politique ou médical.

Contestation du savoir psychiatrique.

Voilà pourquoi, dans la voie ouverte par Foucault et la relativisation des différentes acceptions de la folie selon les époques, les tenants de l'anti-psychiatrie s'inscrivent dans un courant universel de remise en question de l'institution asilaire. En 1967 paraît en Angleterre le livre de David Cooper *Psychiatry and Anti-psychiatry*¹⁴. Cooper est ce psychiatre qui a dirigé, de 1962 à 1966, une unité expérimentale pour les schizophrènes, le Pavillon 21, expérience dont il rend compte dans son livre. Surtout, il questionne la situation du psychiatre dans la mesure où elle se trouve «[...] paralysée et absorbée par le processus de l'institutionnalisation»¹⁵. Dénonçant 'l'endoctrinement' inhérent à la formation du psychiatre, Cooper fait appel aux valeurs de la conscience critique pour soulever certaines questions gênantes concernant la maladie mentale et le rôle imparti au psychiatre dans le traitement de celle-ci. Se situant à contre-courant des «[...] conceptions et procédures traditionnelles»¹⁶ en matière de schizophrénie, laquelle constitue un «[...] domaine où la discipline contestée se trouve confrontée avec un problème majeur»¹⁷, le psychiatre anglais remet en cause le savoir psychiatrique, jetant ainsi les bases d'une anti-discipline, d'une anti-psychiatrie. Le schizophrène, d'affirmer Cooper, n'est pas «[...] seul à l'intérieur de son trouble»: il est notoire de constater, au contraire, que «[...] quelque chose de bizarre, ou même de fou» concerne aussi la famille du patient¹⁸. Se référant au concept d'étrangeté qu'il définit comme «[...] le sentiment d'être pris dans un processus étranger à nos intentions et à nos actes propres, ainsi qu'aux intentions et aux actes propres de chacun dans le groupe»¹⁹, l'anti-psychiatre anglais se réfère à *La Cantatrice chauve* d'Ionesco (1950), dont l'absurdité des dialogues de sourds entre les personnages illustre bien un contexte langagier propice à l'écllosion de la maladie mentale. Le concept d'étrangeté lui permet de mettre en évidence le lien étroit entre le malade, la famille et la société:

Les familles opèrent une médiation entre la réalité sociale et leurs enfants. Si la réalité sociale en question est riche en formes sociales aliénées, alors cette aliénation sera médiatisée

pour l'enfant et expérimentée par lui comme étrangeté dans les relations familiales²⁰.

Cooper situe dans une même perspective la schizophrénie, l'aliénation et l'étrangeté au sein des familles. Position qui, évidemment, n'est pas sans soulever quelques vagues dans la doctrine psychiatrique traditionnelle, laquelle cherche au sein de l'individu pris isolément la cause de la folie. Et Cooper d'aller beaucoup plus loin en formulant l'hypothèse selon laquelle l'entrée dans la psychose constitue une tentative de libération en regard d'un système aliéné. Discutant le concept philosophique d'aliénation à partir de Fichte, Hegel, Marx et Sartre, l'auteur de *Psychiatrie et anti-psychiatrie* en vient à poser que certains malades «[...] souffrent d'une perpétuelle invasion de leur espace subjectif par autrui, au point que, finalement, leur existence semble se réduire à celle d'un objet [...n'ayant] plus d'espace qui leur soit propre»²¹. La théorie de la double contrainte développée par Gregory Bateson en 1956, conjointement avec un groupe de chercheurs californiens, constitue un autre élément important de l'explication anti-psychiatrique de la maladie mentale. Placé dans un dilemme entre deux messages contradictoires le schizophrène en puissance ne saurait répondre que par une réponse psychotique.

Considérer la maladie mentale dans les perspectives que je viens d'énoncer très brièvement, revient à questionner dans son fondement même l'internement en institution. Aussi, Cooper s'en prend-il à la violence *de* la psychiatrie envers ceux qu'on appelle fous, dénonçant par exemple le fait que «[...] des dizaines de milliers de malades mentaux [...] ont leur cerveau chirurgicalement mutilé ou ravagé par des séries d'électrochocs»²². Devant une telle violence de la psychiatrie, il apparaît essentiel de procéder à une réévaluation fondamentale du problème de la folie. Ce qui revient à s'interroger en tout premier lieu sur le concept de normalité. Celui-ci englobe, selon l'auteur, les familles des patients, mais aussi les employeurs, médecins, fonctionnaires de la santé mentale, policiers, magistrats, sociologues, psychiatres, infirmiers, etc. «Tous, poursuit-il, sont impliqués, plus ou moins profondément, mais inévitablement et même contre leur propre gré, dans une subtile violence à l'égard de l'objet de leurs soins»²³. La violence se

définit dans un tel contexte comme «[...] l'action corrosive de la liberté d'une personne sur la liberté d'une autre»²⁴. Si elle s'exerce d'abord dans la famille même du malade, la violence ne saurait s'arrêter là: Cooper présente l'hôpital psychiatrique comme une structure sociale qui ne fait que reproduire à certains égards «[...] les particularités génératrices de folie de la famille du patient», d'où le dilemme offert à ce dernier: «[...] végéter dans une régression chronique ou bien osciller entre l'enfer de sa famille et l'enfer semblable du service d'admission psychiatrique»²⁵. Ce que l'on considère généralement comme une forme de progrès, ajoute-t-il, sarcastique.

L'asile engendre donc une nouvelle forme de folie, institutionnelle, qui aliène le malade en le réduisant à une catégorie psychopathologique à laquelle il cherchera à se conformer. Voilà ce que soutient à son tour Maud Mannoni:

L'hospitalisation crée une situation particulière, elle a pour effet de donner à la maladie asilaire une figure différente de celle que revêt la maladie mentale hors de l'asile [...]. Le milieu clos de l'hôpital psychiatrique crée, on le sait, une maladie «institutionnelle» qui se surajoute à la maladie initiale en la déformant ou en la fixant de façon anormale. Le milieu hospitalier se rapproche des structures d'une vie familiale coercitive et favorise le développement d'une nouvelle maladie, spécifique à l'institution elle-même²⁶.

Si l'anti-psychiatrie secoue l'Angleterre durant la décennie soixante, englobant dans son parcours des études sur la famille menées aux États-Unis (Bateson) et au Royaume-Uni (R.D. Laing et A. Esterton), un mouvement analogue se dessine en France. Un numéro spécial de la revue *Esprit*, intitulé «Misère de la psychiatrie»²⁷, amorçait déjà en 1952 un tournant dans la compréhension de la maladie mentale. À l'ouvrage de Foucault et aux réflexions théoriques d'orientation psychanalytique de Mannoni sur la folie, il faudrait ajouter les livres à saveur pamphlétaire de Roger Gentis: *Les Murs de l'asile* (1970), *Guérir la vie* (1971) (la liste n'étant pas complète).

Folie asilaire et institutionnelle: la position idéologique de Ferron.

À la même époque, comment la folie est-elle appréhendée dans la société québécoise? Quels sont les critères qui permettent de la circonscrire? Quelles approches scientifiques, quels moyens de guérison préconise-t-on? Si l'ouvrage d'André Cellard (*op. cit.*) couvre la période 1600 à 1850 et celui de Michel Clément (*op. cit.*) la dernière moitié du XIX^e siècle, ainsi que les années 1885-1918²⁸, le livre de Françoise Boudreau intitulé *De l'asile à la santé mentale. Les soins psychiatriques: histoire et institutions*²⁹ s'étend de la période pré-asilaire jusqu'au début des années quatre-vingt. Accordant une importance particulière aux années soixante, considérées comme «[...] l'âge d'or de la psychiatrie québécoise»³⁰, ainsi qu'aux années soixante-dix, période de «[...] crise de la psychiatrie québécoise»³¹, un tel ouvrage devrait permettre *a priori* de reconstituer les différentes orientations théoriques qui avaient cours à propos de la maladie mentale, à l'époque où Ferron lui-même fut amené à pratiquer la médecine *intra muros*.

S'intéressant à la synthèse présentée dans *De l'asile à la santé mentale*, Clément indique pertinemment qu'elle constitue «[...] l'étude la plus complète sur une période aussi étendue»; il souligne avec justesse l'«[...] effort très particulier d'analyse et de recherche événementielle sur la période des grands débats idéologiques et théoriques en psychiatrie dans les années 60 et 70»³². L'auteure, de rappeler Clément, s'attarde sur les temps forts de la période qui devait conduire à la désinstitutionnalisation de la maladie mentale au Québec: courant moderniste du rapport Bédard, luttes de pouvoir à l'Institut Albert-Prévost, émergence d'une nouvelle bourgeoisie professionnelle, bureaucratisation des technocrates de l'État. Si *De l'asile à la santé mentale* ne néglige «[...] ni les détails ni les nombreux protagonistes qui agissent sur les événements»³³, la démarche sociologique de l'auteure n'échappe cependant pas à une certaine forme de refoulé par rapport à la question de la folie. «Il paraît que le 'refoulé' ou mieux encore l' 'inconscient' [...] agit constamment sur les perceptions et les interprétations [...] qui tentent de refaire, avec une somme d'obstacles

innombrables, le chemin par où la folie laissa ses marques»³⁴. Voilà pourquoi Clément en arrive à émettre les quelques réserves suivantes:

En fait, ce livre est davantage le récit d'une histoire des enjeux socio-politiques d'une classe professionnelle déterminée qu'une synthèse des processus d'institutionnalisation et de théorisation (d'un point de vue anthropologique et politique) sur la question de la folie au Québec. Il n'en demeure pas moins que ce travail cumule une somme importante de documentation pour comprendre un présent qui, dans le domaine de la folie, s'avère difficilement cernable dans sa totalité à cause de sa situation ambiguë dans le champ politique. Les asiles et les prisons sont, sans aucun doute, les marqueurs les plus importants d'un ordre social et politique (des baromètres en quelque sorte)³⁵.

Malgré ses lacunes théoriques, *De l'asile à la santé mentale* peut-il nous être d'une quelconque utilité pour retracer la lutte à laquelle Ferron fut amené à participer sur le plan des réformes psychiatriques? À ce sujet, nous avons un certain nombre d'indices que Bigras s'est plu à reconstituer dans la Préface de sa *Correspondance* avec l'écrivain³⁶. Toutefois, ce faisant, Bigras propose une conception mythique de l'attitude de Ferron envers la folie de l'autre, sur laquelle je reviendrai plus loin. De son côté, Ferron parsème sa correspondance avec Julien Bigras et avec John Grube de propos allusifs à son implication dans le débat politique sur la réforme psychiatrique, ou encore de références explicites à sa propre expérience de la folie et de la dépression. En pleine difficulté avec le 'truchement' littéraire, Ferron revient incessamment sur la période sombre de l'écriture du *Pas de Gamelin*, dont nous ne connaissons que la version publiée chez V.L.B.³⁷ De son implication auprès du docteur Lorraine Trempe, Ferron se contente de quelques allusions, ne fournissant pas suffisamment d'éléments qui permettent de faire coïncider l'histoire de sa propre lutte et l'Histoire de l'institution psychiatrique telle que reconstituée par F. Boudreau. Sans doute faudra-t-il reprendre de manière exhaustive l'insertion de l'homme Ferron dans l'Histoire de la psychiatrie au Québec. Mais ceci relève de la sociologie et de l'histoire.

Ce qui m'intéresse dans un premier temps, c'est de tenter de reconstituer le débat théorique qui avait cours, à l'époque de Ferron, autour de la question de la maladie mentale. Ayant présenté une trop brève synthèse des positions de l'anti-psychiatrie, je cherche à vérifier si Ferron n'aurait pas été influencé par ce courant de pensée: par la philosophie de la folie qu'il développe dans ses écrits fictifs, de même que par la position idéologique qu'il assume dans ses écrits polémiques. Certes, Ferron n'était pas théoricien de la folie, au sens psychiatrique du terme. Mais il a néanmoins élaboré une théorie de la maladie en fonction du milieu social. Ainsi que l'indique John Grube, la folie était pour Ferron un phénomène davantage social que médical³⁸. Bigras insiste quant à lui sur la préoccupation qui animait Ferron de remettre le patient dans le circuit de la vie en liberté; de reconstituer son histoire, afin qu'il trouve place dans sa famille, son milieu social et l'histoire de ses ancêtres³⁹. Par ailleurs, homme prodigieusement curieux de tout, Ferron était au fait des principaux débats intellectuels de son temps, bien que l'Histoire l'intéressât davantage que les théories psychiatriques, dont il se moquait allègrement dans ses lettres aux journaux.

À l'époque où Ferron travaille au sein des milieux psychiatriques, une période de transition s'est amorcée au Québec, qui vient modifier considérablement les composantes sociologiques d'un pays assujéti depuis longtemps au pouvoir du Clergé et transformer les infrastructures politiques sous l'influence de l'État-Providence. Sur le plan de l'administration de la folie, les institutions psychiatriques, jusqu'alors régies par les Congrégations religieuses, s'apprêtent à passer aux mains d'un personnel séculier. Ferron se joint au docteur Lorraine Trempe et l'équipe médicale du Mont-Providence en 1966-67. Il avoue ne pas trop savoir dans quoi il s'engage alors («neveurmagne mon humble clientèle de Ville Jacques-Cartier [m'avait dit Roméo Boucher] je dois suivre»⁴⁰). Et Ferron commente ainsi les événements:

Et je suivis sans trop savoir de quoi il s'agissait, d'un combat d'arrière-garde contre la psychiatrie en train de chasser les Soeurs de la Providence de chez elles. C'est la défaite, Lorraine lâche et sans elle je ne suis plus qu'un chien braqué⁴¹.

Quelques années plus tard, en 1970-71, Ferron est amené à travailler à Saint-Jean-de-Dieu. Période qu'il résume ainsi à son correspondant Bigras :

[...] Bordeleau, le surintendant, est un ancien condisciple, un ami et un collaborateur de *L'Information*. Il lui a donné [au docteur Trempe] l'Oligophrénie que les psychiatres négligent. Ils la négligent mais ne souffriront que d'autres qu'eux s'en occupent. Autre bataille perdue en perspective, mais j'ai pris goût à l'Usurpation. Cette fois, j'aurai les sept salles du pavillon Sainte-Marie, le complet gouvernement de 350 folles⁴².

Qu'en est-il alors des traitements médicaux de la maladie mentale? Se sont-ils transformés au rythme des découvertes scientifiques de la psychiatrie? Par quoi l'approche pinélienne⁴³ préconisée au XIXe siècle, voire l'absence totale de traitement du fou ont-elles été remplacées? Si l'on en croit le narrateur du *Pas de Gamelin*, qui modalise le savoir du médecin-écrivain ayant accès aux archives de Saint-Jean-de-Dieu, les 'folles' de Gamelin portent encore les traces d'une période non lointaine où régnait la psychochirurgie avec sa panoplie lourde d'actes médicaux: lobotomies, électrochocs, ablations d'organes, sans parler de l'isolement total des individus 'dangereux' en des lieux sordides, ces cabanons héritiers des loges tant décriées au XIXe siècle.

Vers la même époque, le polémiste des *Escarmouches médicales* mène son propre combat, acharné, incisif contre la psychochirurgie. Il dénonce avec virulence les abus envers les malades, les traitements «[...] à la dynamite [...] par les électrochocs», l'intoxication par le biais «[...] d'extraordinaires coquetels de neuroleptiques»⁴⁴. Une abondance d'articles, libellés dans le plus pur style voltairien, publiés dans *L'Information médicale et paramédicale*, *Le Courrier médical* et divers journaux s'insurgent contre la répression psychiatrique. S'en prenant aux lobotomies encore pratiquées à Saint-Jean-de-Dieu en 1972⁴⁵, Ferron écrit dans «La psychochirurgicobarbarie»: «Je n'approuve pas cette psychochirurgie, qui ne s'explique que par la concupiscence sublimée des neurochirurgiens.»⁴⁶ La lobotomie, ironise-t-il, c'est «[...] ce passage à l'acte où le psychiatre affolé par la psychogénie de la

maladie mentale crée la lésion»⁴⁷. Dans une autre historiette, les électrochocs sont dénoncés: «Quand on travaille sur le cerveau des singes supérieurs, qui vivent en société, on n'est pas loin de mettre le bistouri ou l'électrode sur celui d'un semblable au sien», car «[...] la maladie mentale, sans lésion, défie la médecine, une médecine qui a été fondée sur la lésion cadavérique»⁴⁸.

Si le courant anti-psychiatrique questionne à la même époque la violence et la ségrégation psychiatriques, Ferron, quant à lui, stigmatise «[...] la folie médicale, [...] une folie qui est plus folle que celle des fous et des folles qui sont internés [...], qui est en tout cas plus dangereuse, si elle ne témoigne pas, en plus de la frustration trépigante de certains médecins, de leur sadisme»⁴⁹. Or, Ferron connaissait-il les travaux de Bateson, Laing, Cooper? Était-il au fait de «[...] l'instauration d'une véritable *dépsychiatisation*, dépsychiatisation entreprise à partir d'une réinterrogation sur le savoir psychiatrique»?⁵⁰ Une chose est certaine: des expressions telles que 'sublimation', 'passage à l'acte', 'frustration', 'sadisme' qui parsèment le discours de Ferron constituent autant de signes linguistiques qui inscrivent dans ses énoncés des références explicites au substrat théorique psychiatisant ou psychanalyisant. Mais le polémiste se fait fort d'utiliser ces signes en marqueurs stylistiques, en indices énonciatifs d'un discours ironique ou parodique. Aussi, la modalité du pouvoir — pouvoir abusif des psychiatres magistrats «Hérodes du Bourget»⁵¹ — se trouve-t-elle transformée en modalité de savoir. Savoir de l'écrivain, mais également savoir de l'instance lectrice.

Par ailleurs, dans sa pratique d'écriture, l'écrivain met en scène incessamment la figure spéculaire d'un médecin omnipraticien, narrateur de récits auxquels il fait subir la contrainte du 'truchement', cette transposition du réel essentielle à toute fiction. Aussi, son œuvre apparaît-elle comme un prisme à travers lequel se reflètent des attitudes sociologiquement marquées à l'égard de la Folie, ainsi que l'a déjà montré Robert Viau dans *Les Fous de papier*⁵². Dans *Cotnoir et Rosaire*, en particulier, permutent les lieux de l'enfermement: asile et prison.

La structure romanesque de *Cotnoir*⁵³ propose une repré-

sentation de la folie qui renoue avec le Québec rural de la première moitié du XIXe siècle. La sagesse populaire allait alors dans le sens d'une prise en charge des aliénés par les structures sociales (familles et paroisses) et se montrait réfractaire à toute forme de réclusion (cf.: le débat sur la création des asiles au XIXe siècle). Le charbonnier Aubertin assume dans le roman une telle attitude envers le simple d'esprit. Il sait reconnaître chez Emmanuel les séquelles d'un séjour de dix ans en prison, après qu'un juge eût confié ce dernier aux bourreaux-geôliers de «Bordeaux, côté folie»⁵⁴. Selon le vœu du docteur Cotnoir, Emmanuel finit par s'échapper par le train de Québec. À la fin du roman, lors des funérailles du médecin, apparaît un «énergumène», «les genoux raides, les oreilles décollées, une tuque sur le derrière de la tête, qui fait de grands pas ouverts et marche de la façon la plus drôle»⁵⁵. Par sa besace qui semble «contenir les trésors du monde» et son visage qui «exprime une satisfaction incommensurable»⁵⁶, il s'apparente aux ravis provençaux ou aux idiots de villages québécois. Est-ce Emmanuel? Selon l'interprétation de Jean-Marcel Paquette, une feinte du narrateur laisserait croire à la veuve Cotnoir qu'Emmanuel serait enfin guéri⁵⁷. Mais ce «drôle d'homme», qui passe son chemin tels les errants du XIXe siècle, «[...] toujours aussi extraordinairement heureux [...] ébloui par le soleil»⁵⁸, traduit-il les signes de la normalité? Le lecteur peut en douter. Si le conte de Ferron se termine sur une énigme, du moins la liberté (du fou?) se trouve-t-elle sauvegardée.

Rosaire, publié en 1981, reprend un journal intime tenu par Ferron quelque vingt ans auparavant. Un médecin raconte comment il est amené à prendre la défense du protagoniste, Rosaire Gélinau, dépressif et en chômage, afin de lui éviter un internement à Saint-Jean-de-Dieu. Il importe de souligner que déjà, au début des années soixante, Ferron se montre sensible aux victimes potentielles du système asilaire. *Rosaire* établit un lien explicite entre la situation familiale, les instances sociales, religieuses et policières qui conditionnent la défaillance psychologique de l'individu placé dans des conditions économiques difficiles. Madame Gélinau, la femme de Rosaire, cherche à obtenir la pension des mères nécessiteuses; avec l'aide des Associées de Notre-Dame de la Protection, elle prétexte une présumée violence de Rosaire pour le faire enfermer. Ainsi que

l'écrit Maud Mannoni, «[L]a société exige que l'ordre ne soit point troublé; l'acte psychiatrique en tient compte lors de la rédaction par le médecin d'un certificat attestant qu'un individu doit être considéré comme 'dangereux pour lui-même et les autres', certificat qui entraînera l'isolement du sujet, sa mise à l'écart de la société»⁵⁹. La réclusion à l'asile apparaît dès lors comme une menace directe à la liberté et à l'intégrité du protagoniste. Surtout, en s'en prenant à l'irresponsabilité professionnelle d'un psychiatre fictif, Ferron attire l'attention lectrice sur la réalité répressive de l'institution qui fait du psychiatre l'allié direct des corps policiers, tout comme dans *Cotnoir*, une équivalence sémantique plaçait sur un même plan policiers, bourreaux et geôliers. Or, remarque encore à ce chapitre Maud Mannoni: «Une certaine tradition médicale a fait ainsi du psychiatre un *personnage* qui détient une sorte d'autorité morale et policière. Administrativement, il a partie liée avec la police.»⁶⁰

Rosaire, c'est aussi d'ores et déjà chez Ferron la tentative de préserver l'Autre de la folie par la biographie, lui redonnant ainsi l'espace subjectif dont il est privé par l'étiquette de 'fou' qu'on cherche arbitrairement à lui accoler. Si la sympathie du narrateur envers le protagoniste est sous-tendue par l'investissement de la figure du double spéculaire (Rosaire rejoint Frank par ses appels téléphoniques réitérés et l'énergie qu'il sollicite chez le narrateur), le roman met aussi à jour la projection d'une instance surmoïque que reprend *L'Exécution de Maski*.

Effondrement ou hégémonie du pouvoir?

Par ses écrits polémiques et son œuvre de fiction, Ferron s'inscrit dans le courant de pensée qui instaure une ré-interrogation sur le savoir psychiatrique. Pourtant, aux dires de Julien Bigras, «Il n'a pas cru à la réforme de type 'psychiatrie communautaire' amorcée dans les années soixante et encore moins à certains gestionnaires (sauvages) de cette réforme, qui se sont acharnés à vider les asiles et à jeter les malades à la rue sous le noble prétexte de promouvoir la désinstitutionnalisation de la *psychiatrie lourde*.»⁶¹ Et Bigras de poursuivre: «Après 1976, Ferron ne livrera plus de batailles *ad hominem* contre les psychiatres qui abusent des malades. En tout cas, il se fera

beaucoup plus discret [...]»⁶².

C'est qu'au moment où Ferron se trouve responsable du pavillon des femmes à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, l'événement de la Crise d'octobre 1970 vient solliciter l'ex-fondateur du Parti Rhinocéros. Ferron, on le sait, sert de médiateur, en décembre de la même année, lors de l'arrestation des felquistes Paul Rose, Jacques Rose et Francis Simard impliqués dans l'affaire Laporte. Or, la publication relativement récente de la correspondance de Ferron avec John Grube fournit suffisamment d'indices sur l'infiltration policière qui s'exerce alors — via la C.I.A., le F.B.I., la G.R.C. et la filière du Texas — pour justifier les préoccupations de cet écrivain éminemment lucide, depuis toujours politiquement engagé⁶³. D'ailleurs, Ferron craignait davantage une conspiration de l'extrême-droite américaine que les activités de la C.I.A. elle-même. Ce n'est sans doute pas un hasard si l'écrivain passait pour fou ou narcomane dans les milieux de gauche montréalais, lui qui se faisait un devoir d'attirer l'attention sur une telle infiltration⁶⁴.

Ajoutée à l'expérience éprouvante de Saint-Jean-de-Dieu, où il se trouve confronté avec *La Chose*, cette violence exercée sur le corps matriciel des recluses dont il essaie de rendre compte dans un travail d'écriture aussi éprouvant que laborieux (*Le Pas de Gamelin*)⁶⁵, la Crise d'octobre induit une période dépressive dont il sortira avec peine⁶⁶.

Dans sa préface aux *Roses sauvages*⁶⁷, Betty Bednarski situe dans un tel contexte socio-politique la publication de plusieurs œuvres, dont ce dernier roman, la *Lettre d'amour*, *Les Confitures de coings* et son *Appendice*⁶⁸, de même que *Les Salicaires*⁶⁹. Faisant allusion aux conséquences de la crise felquiste, la traductrice des écrits ferroniens montre à quel point les lendemains d'Octobre 1970, cette «[...] période de véhémence politique» amorcent un 'tournant' dans l'œuvre de Ferron. Aussi, délaissant la problématique du pays, la *Lettre d'amour* annonce-t-elle en quelque sorte, selon madame Bednarski, le grand livre sur la folie qui allait paraître en 1987 (*Le Pas de Gamelin*), alors que *Les Salicaires*, ce «[...] texte de découragement et d'abattement personnels et d'épuisement politique [...] signalent une rupture, la désintégration d'une

confiance, la mise en doute de l'alliance écrivain-pays»⁷⁰.

Sans vouloir contester une telle dichotomie instituée entre les motifs du 'pays' et de la 'folie', il me semble que ceux-ci se complètent, s'éclairent mutuellement. N'est-il pas paradoxal de constater que l'"insurrection appréhendée" par le pouvoir fédéral en octobre 1970 conduit une bonne partie de la population en prison — écrivains, artistes, intellectuels —, pendant que l'État québécois s'apprête, par ailleurs, à vider les institutions psychiatriques! Si l'Histoire reproduit dans un ordre rigoureusement inverse l'avènement fondateur de l'asile, il faut bien admettre qu'au fond, rien n'a beaucoup changé depuis le grand renfermement dont parle Foucault.

Par rapport à l'énigme prodigieuse qu'est la folie — ou ses paradigmes moins axiologiquement marqués (les euphémismes de notre époque aseptisée) —, le débat se maintient avec d'autant plus d'acuité de nos jours que la réforme des années soixante-dix n'a pas donné les résultats escomptés. Si les conséquences désastreuses de la désinstitutionnalisation sont aujourd'hui repérables dans le syndrome de la porte-battante et de l'errance urbaine endémique, paradoxalement, des critères de dangerosité et de paix sociale servent de fondement idéologique à une judiciarisation des relations familiales (que préfigure *Rosaire*), d'où l'engorgement des institutions de détention. Autrement dit, on vide les asiles pendant qu'on remplit les prisons: singulier progrès depuis le XIXe siècle!

Pour revenir au lendemain des événements d'Octobre, Ferron fait endosser au narrateur de *L'Appendice aux Confitures de coings* ce jugement terrible sur la société québécoise: une «[...] société morcelée, éparpillée, sans passé ni avenir, détruite»⁷¹, réécrivant comme sur un palimpseste l'anathème durhamien. La rébellion — ou l'insurrection — dans son sens performatif, renvoie aux critères de marginalité, de dangerosité; elle permet de discriminer certaines classes de citoyens, mûrs pour la captivité — fous diront certains!⁷² Il n'est pas indifférent que le livre de Maud Mannoni, reprenant les thèses de Laing et de Cooper, dénonce (en 1970 comme par hasard) «[...] tout un contexte asilaire [...] qui fait] du psychiatre le complice d'une société ségrégonniste et policière»⁷³ Dans ce sens, il faudrait

pouvoir examiner plus à fond toute la question du «szaboton», c'est-à-dire ces «méthodes de pression psychologique expérimentées par le professeur Denis Szabo et ses collègues criminologues [... qui œuvraient] dans les prisons, dans les asiles psychiatriques et ailleurs»⁷⁴, et que Ferron dénonce avec force dans ses *Escarmouches médicales*⁷⁵. De même, l'affaire Jean Ambrosi, membre «de la Société de psychanalyse du Dr Longtin» qui, selon Ferron, aurait prêté un divan à la G.R.C.:

Jean Ambrosi est un Corse qui a des traditions policières et un parfait mépris de l'indigène. En 1970, il a mis en analyse les compagnons d'école des frères Rose et de Francis Simard. C'étaient de braves garçons qui faisaient honneur à leur famille, sérieux et ambitieux, avec une carrière devant eux, l'ascension sociale, une vie, somme toute, encourageante. [...] Ces jeunes gens étaient tout ce qu'il y a de plus normal. Maintenant, ce sont des âmes vides, des âmes errantes qui se cherchent et qui ne se trouvent plus. [...] Car le terrorisme au Québec a fait l'objet d'études minutieuses. Ce fut une manière d'expérience sociologique, probablement américaine. Et la psychanalyse a fourni un divan à la police⁷⁶.

Asile et prison, éminemment connotés sur le plan socio-politique, ressortissent au même champ sémantique: ils sont interchangeable au gré des époques, des idéologies, voire des périodes de turbulence politique. Faisant allusion à son «enfermement en psychiatrie», en 1976, «[...] pour des raisons encore obscures, mais que je tente d'élucider, encore captif des Anglais»⁷⁷, écrit-il à John Grube, Ferron établit d'emblée un lien entre la captivité asilaire, les troubles de 1837 et la répression:

Et c'est là, je crois, un de mes avantages sur vous, qui fûtes captifs des vôtres, bien obligé, faute de prisons françaises. Si je m'en réfère à l'histoire, je note que les pendus de Montréal, après la révolte de 1837, moins nombreux que les pendus de Toronto, ont beaucoup mieux survécu que ceux-ci; et il en fut de même pour nos exilés qui, pour la plupart, nous sont revenus. Il y a parfois des avantages à ne pas exercer le pouvoir, tout particulièrement quand ce pouvoir se manifeste par son côté répressif⁷⁸.

Dans sa lettre du 10 juin 1980 à J. Grube, Ferron revient sur

la recommandation d'assimilation de Lord Durham: «[...] en le désignant [le peuple du Bas-Canada], en le révélant à lui-même, il lui avait donné le meilleur des moyens pour résister à cette assimilation», écrit-il⁷⁹. Puis, Ferron effectue presque sans transition un lien avec Octobre 1970: «Là, je pense, le politique redevenait l'apanage du citoyen, puisque, lui seul, il avait le pouvoir de résister au mensonge organisé et à l'hystérie collective»⁸⁰.

Ayant contribué grâce à ses écrits et à son sens de l'Histoire à réhabiliter les Patriotes, la figure de Chénier notamment, Ferron fut en quelque sorte associé à la Crise d'octobre 1970 et au F.L.Q., et peut-être entraîné malgré lui par la vague de répression politique qui suivit⁸¹. Si prison et asile relèvent d'une même isotopie, la pratique d'écriture d'un Ferron polémiste entraîne dans son sillage sémantique les éléments de signification sur lesquels viendra s'appuyer insidieusement la G.R.C. pour véhiculer l'image fautive d'un Ferron anarchiste — figure dominante du F.L.Q. Or, la plume ferronienne, d'emblée séditeuse et subversive aux yeux du pouvoir, parce que profondément et singulièrement altière et non-conformiste, n'est pas sans connaître quelques difficultés à partir de 1976. En regard de l'*interdit de penser* qui pèse lourdement sur la société québécoise d'alors — et d'aujourd'hui! — tout savoir qui s'affiche se trouve irrémédiablement assimilé à la contestation du pouvoir. Folie asilaire et folie institutionnelle apparaissent dès lors comme deux ponctuations dans la traversée des discours sur la folie dans l'œuvre de l'écrivain.

Aux prises avec une folie paranoïde institutionnelle, Ferron délaisse peut-être en apparence dans son œuvre le thème du pays. S'il abandonne aussi, à partir de 1976, sa bataille *ad hominem* contre la psychiatrie, c'est pour se tourner vers la recherche d'une autre solution, laquelle conjugue folie, pays, sujet, nation (pour reprendre une problématique chère à Ginette Michaud⁸²). Or une telle alternative se situe dans la quête de signifiants perdus, dans les lacunes de l'Histoire.

De la biographie à l'autobiographie: la solution éthique.

Révolté, sinon horrifié par la médecine qui sévit contre les recluses dans les années 1950-60, ce dont témoignent les archives de Saint-Jean-de-Dieu, le narrateur du *Pas de Gamelin* se tourne vers la reconstitution de la biographie — du fou, de la folle —, laquelle viendrait suppléer à la perte d'identité. Ainsi que l'indique Julien Bigras, l'écoute particulière des malades permet de «[...] situer le désarroi [du] patient dans le cadre de son histoire familiale»⁸³. On sait que Bigras a cherché à rendre compte, dans le cadre de l'institution psychiatrique (un séminaire qu'il tenait à Allan Memorial), d'une écoute particulière de la folie, dont il affirme l'avoir tenue de Ferron lui-même. Affirmation d'autant plus étonnante qu'elle provient d'un psychanalyste! En effet, à y regarder de près, les textes de Ferron sur la folie ne rendent pas tellement compte de récits autobiographiques qui auraient été pratiqués par les aliénés, que de biographies mi-fictives, mi-réelles, modalisées depuis l'instance d'un narrateur-médecin, double spéculaire de l'écrivain⁸⁴. Nous sommes loin de l'anamnèse personnelle qui, dans la situation analytique, permet au sujet de retrouver les signifiants inconscients de son Histoire. S'il est vrai que Ferron fait preuve d'une réelle empathie envers les recluses, dénonçant la part d'équivoque et de perversité de la folie médicale, promulguant une situation d'écoute en lieu et place des conditions de vie aliénantes de l'asile, on ne saurait par ailleurs le situer dans une position d'analyste (comme le fait, par projection inconsciente, son destinataire).

En fait, si Bigras a plutôt été influencé par une forme d'écoute propre à la démarche analytique et par la tentative de réconcilier psychiatrie et psychanalyse, il s'agissait pour Ferron de dénoncer la répression psychiatrique engendrée — entre autres — par l'ignorance de la langue française chez la majorité des psychiatres qu'il rencontre dans le cadre de ses fonctions à Saint-Jean-de-Dieu, ainsi qu'il le rapporte dans les *Escarmouches médicales*⁸⁵. Comment, dès lors, ces derniers pourraient-ils comprendre l'histoire des malades schizophrènes dont ils ont la charge? D'où les efforts que l'écrivain-médecin déploie pour reconstituer la biographie du patient, ainsi qu'il le

fait d'ailleurs dans *Cotnoir*, *Rosaire*, *Les Roses sauvages*, la *Lettre d'amour* d'Aline Dupire et de nombreux passages du *Pas de Gamelin*.

Révolté, sinon horrifié par la médecine qui sévit contre les recluses, le narrateur du *Pas de Gamelin* se tourne vers la reconstitution de la biographie — du fou, de la folle — laquelle viendrait suppléer à la perte d'identité. Mais, dans l'après-coup d'une confrontation avec la Chose (*das Ding*), le travail d'écriture s'épuise à nommer l'innommable, à conjurer le pouvoir de l'horreur. Les folles de Gamelin: autant de figures féminines mutilées, éviscérées, anéanties, reflets de l'irreprésentable où s'enlise le procès d'énonciation, d'où les différentes versions, les difficultés liées à l'écriture, la tentative de suicide... Horreur et fascination envers ces figures féminines sacrifiées à la psychochirurgie.

Dans un article qui paraîtra dans *Voix et images* ⁸⁶, j'ai suggéré que *le discours autobiographique* chez Ferron vient inscrire un non-dit, un refoulé. Celui d'un travail de deuil (la mère de l'écrivain, sa distinction française, la réputation d'héritage après laquelle ce dernier affirme avoir couru toute sa vie...⁸⁷). L'écriture du *Pas de Gamelin*, en ses différentes versions, fonctionnerait comme un palimpseste sur lequel le sujet de l'inconscient n'émerge que pour s'éclipser à nouveau, saturant les traces d'une inscription prégnante: la figure de l'Autre, la folle, la morte, la mutilée.

Or *Le Congédiement de Frank Archibald Campbell*, publié antérieurement, permet d'approfondir cette lecture. Il s'agit, en apparence, de congédier le personnage de Frank qui hante *Les Confitures de coings*, *ex-La Nuit*. La disparition de la figure actoriale du double sert à conjurer l'inquiétante étrangeté d'un travail de fantasmatisation, avec son déploiement de mort-vivant, de cadavre, de morgue, de sexualité douteuse.

Le parcours autobiographique du *Congédiement* conduit effectivement vers la séparation, la disjonction d'avec un patronyme, anglais en l'occurrence. Toutefois, par un déplacement de signifiants, ce patronyme anglais englobe dans son sillage la filiation matrilinéaire imaginaire. La figure

idéalisée d'Annie Ryan, entrée au Monastère des Ursulines le 18 août 1844, s'associe à celle non moins idéalisée de la figure maternelle. Toutes deux étaient orphelines, furent placées à l'âge de cinq ans chez les Ursulines, moururent de tuberculose. Par ailleurs, les signifiants qui se donnent à lire sur l'autre scène de l'imaginaire fictif inscrivent le lieu d'une relation fusionnelle incestueuse:

Ma mère, admise au même âge qu'Annie Ryan, se souvenait que la nuit il lui arrivait d'aller rejoindre l'une ou l'autre de ses tantes dans leur lit, soit Mère Saint-Georges, soit Mère Marie du Saint-Esprit, bonhomme et chaleureuse d'ailleurs la plus jeune des trois qu'elle préférait. Et on ne la renvoyait pas, du moins les premières années de son internat⁸⁸.

Ma pauvre mère allait coucher dans le cloître près de ses tantes, quand elle n'avait que cinq ou six ans, restant dans leur lit de vierge jusqu'au matin, se moulant contre elles. Elle passait ses vacances au couvent et n'en sortit qu'à l'âge de dix-huit ans. Comment n'aurait-elle pas été marquée par ces dames?⁸⁹

Toutefois, le «maternage ursulin», d'ajouter le lecteur des *Annales des Ursulines de Trois-Rivières*, ne parvient pas à contrer l'emprise de la tuberculose et de la mort. Tout comme Annie Ryan, Rose-Aimée, Irène et Adrienne Caron apparaissent comme les trois Parques marquées par le destin, toutes trois meurent de phtisie. Remarquons que les prénoms d'Annie Ryan et d'Ann O'Hare se retrouvent dans celui d'Ann Higgitt, la voix anglaise des *Roses sauvages*, roman qui repose sur une structure d'inceste entre Rose-Aimée (autre prénom emprunté à la matrice) et Baron dépourvu, quant à lui, d'un patronyme.

Dans l'imaginaire de la fiction autobiographique, la figure de la mère et de ses doubles spéculaires ont partie liée avec le désir mortifère d'une jouissance interdite. D'où l'investissement, dans l'écriture, de représentations féminines, ces folles de Gamelin prisonnières de l'asile-orphelinat, captives et recluses soumises à la violence de la répression psychiatrique. Aussi peut-on comprendre à rebours ce qui dans le Réel fait effraction dans l'épisode de Saint-Jean-de-Dieu, puis dans celui de la tentative de suicide. *L'Appendice aux Confitures de coings* n'est pas sans

inférer, en effet, la signifiante d'un refoulé auquel allait se buter le laborieux travail d'écriture du *Pas de Gamelin*.

Par contiguïté ou concaténation de signifiants, le récit autobiographique institue par ailleurs un lien étroit entre la lèpre, la folie et la tuberculose d'une part; la prison, l'asile, le sanatorium d'autre part. Folie et tuberculose font alterner des réseaux isotopiques qui se conjuguent étrangement: fainéantise, maintien de l'ordre établi; lésion cadavérique, extraction de la région malsaine; ferments de révolte et de libertinage.

Cherchant une explication philosophico-sociologique à la tuberculose, Ferron associe curieusement la maladie à la captivité et à la hiérarchie sociale, réinscrivant les signifiants de son roman familial, mais comme pour mieux les répudier: «Ma mère, écrit-il, [...était] d'une famille ridicule qui se croyait de sang royal parce qu'elle était dominée-dominatrice, d'une race de marchands impitoyables envers les pauvres gens, qui croyait se racheter par ses Ursulines et ses Ursulinettes alors qu'elle ne perpétrait ainsi que sa sous-domination dans le comté de Maskinongé»⁹⁰. À la fin du récit, ce n'est plus seulement Frank, mais la figure maternelle qui se trouve congédiée — et avec elle l'instance du Moi idéal — selon une formule incantatoire récurrente, dont voici une variante: «Ma mère cadette s'en va dans son chariot lugubre de la maison à l'église par la grand-rue de Louiseville, suivie par deux médecins redingotards, qu'elle aille, qu'elle aille!»⁹¹.

Au terme de son roman familial, le narrateur choisit délibérément de suivre désormais le tombeau du Père, c'est-à-dire de quitter une relation duelle à l'Autre, spéculaire et aliénante, pour assumer une position symbolique, médiatisée.

Ainsi, en position dépressive, Ferron n'en continue pas moins d'écrire, de témoigner, de raconter. Par un travail parfois laborieux, toujours constant, il prend solidement ancrage dans le Symbolique, assurant la transmission des signifiants perdus de son histoire personnelle, mais aussi et surtout de notre Histoire collective. C'est ce que j'appelle la position éthique. Celle qui requiert un courage certain face aux imprécations — parfois suicidaires — de l'Autre surmoïque.

- 1 Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard («Tel»), 1972, 583p.
- 2 *Ibid.*, p. 90.
- 3 *Ibid.*, p. 85.
- 4 Pierre Jacerme, *La Folie*, Paris, Bordas («Les Thèmes littéraires»), 1989, p. 28.
- 5 Maud Mannoni, *Le Psychiatre, son «fou» et la psychanalyse*, Paris, Seuil («Points»), 1970 p. 55.
- 6 André Cellard, *Histoire de la folie au Québec, de 1600 à 1850*, Montréal, Boréal, 1991, p. 141.
- 7 *Ibid.*, p. 142.
- 8 Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Bas-Canada*, Montréal, Hurtubise HMH, 1972.
- 9 Sur cette question, cf.: *Histoire de la folie au Québec, op.cit.*, pp. 140-143.
- 10 André Cellard et D. Nadon, «Ordre et désordre: le Montréal Lunatic Asylum et la naissance de l'asile au Québec», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 39, 3 (hiver 1986): 345-369.
- 11 *Histoire de la folie au Québec, op. cit.*, p. 202.
- 12 Michel Clément, *L'Aire du soupçon. Contributions à l'histoire de la psychiatrie au Québec*, Montréal, Tryptique, 1990, pp. 21-22.
- 13 *Ibid.*, p. 27.
- 14 David Cooper, *Psychiatry and Anti-psychiatry*, Grande-Bretagne, Tavistock Pub. Ltd., 1967. Le livre a paru en français sous le titre: *Psychiatrie et anti-psychiatrie*, Paris, Seuil («Points»), 1970, 187p.
- 15 *Ibid.*, p. 7.
- 16 *Ibidem.*
- 17 *Ibid.*, p. 8.
- 18 *Ibid.*, p. 59.
- 19 *Ibid.*, p. 62.
- 20 *Ibidem.*
- 21 *Ibid.*, p. 65.
- 22 *Ibid.*, pp. 31 et 33.
- 23 *Ibid.*, p. 35.
- 24 *Ibid.*, p. 36.
- 25 *Ibid.*, p. 39.
- 26 *Le Psychiatre, son «fou» et la psychanalyse, op. cit.*, p. 22.
- 27 Cf.: P. Jacerme, *La Folie, op. cit.*, pp. 26-28.
- 28 Ainsi qu'une étude sur le docteur Georges Villeneuve, aliéniste (1862-1918) et une analyse comparative de trois éditions du *Traité élémentaire*

de matière médicale et guide pratique des Soeurs de la Charité de l'Asile de la Providence (1869, 1870, 1890).

- 29 Françoise Boudreau, *De l'asile à la santé mentale. Les soins psychiatriques: histoire et institutions*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1984, 274p.
- 30 Cf: *ibid.*, chap. 5, pp. 85-151.
- 31 Cf: *ibid.*, chap. 6, pp. 153-196.
- 32 *L'Aire du soupçon, op. cit.*, p. 29.
- 33 *Ibid.*, pp. 29-30.
- 34 *Ibid.*, p. 32.
- 35 *Ibid.*, p. 31.
- 36 Julien Bigras, Jacques Ferron, *Le Désarroi, correspondance*, Montréal, V.L.B. éditeur, 1988, 176p.
- 37 Les autres versions, lacunaires, «lamentables» (aux dires de Ferron lui-même) se trouvent à la Bibliothèque nationale.
- 38 Cf.: John Grube, *Une amitié bien particulière*, Montréal, Boréal, 1990, p. 16. Voir en particulier la lettre de Ferron du 28 février 1976, p. 123.
- 39 *Le Désarroi, correspondance, op. cit.*, p. 12.
- 40 *Ibid.*, p. 89. R. Boucher était le conjoint du docteur Lorraine Trempe. Médecin, écrivain et journaliste médical, il fut le fondateur et le directeur de *L'Information médicale et paramédicale* (cf.: note 3, p. 88). Ferron y publiait des *Historiettes*, reprises plus tard dans les *Escarmouches médicales 2: La longue passe*, Montréal, Leméac, 1975, tome I, 391p.
- 41 *Ibidem.*
- 42 *Ibidem.*
- 43 Philippe Pinel (1745-1826), médecin français, auteur du premier ouvrage de psychiatrie: *Le Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale ou la manie* (1800-1801). Selon A. Cellard, Pinel proposait une thérapie originale, appelée 'traitement moral', lequel impliquait «un espace spécialement conçu pour la guérison des fous» (*Histoire de la folie au Québec, op. cit.*, p. 132). Ses idées furent diffusées par Esquirol, au début du XIXe siècle, pour la promotion de l'asile.
- 44 *Escarmouches médicales*, *op. cit.*, tome I, p. 141.
- 45 Cf.: *ibid.*, p. 328.
- 46 *Ibid.*, pp. 336-337.
- 47 *Ibid.*, p. 338.
- 48 «Les singes sont prêts — Après deux électrochocs, Saint-Jean-de-Dieu fournira le cœur». Cf.: *Ibid.*, pp. 327 et 328.
- 49 *L'Information médicale et paramédicale*, 17 octobre 1972. Cité par J. Bigras, dans la Préface au *Désarroi*, pp. 10-11.

- 50 *Le Psychiatre, son «fou» et la psychanalyse, op. cit.*, p. 62.
- 51 Cf.: «Le Pas de Gamelin», dans *La Conférence inachevée*, Montréal, V.L.B. éditeur, 1987, p. 49.
- 52 Robert Viau, *Les Fous de papier*, Montréal, Le Méridien («Littérature»), 1989, 373p.
- 53 *Cotnoir*, Montréal, V.L.B. éditeur, 1981, 111p. (La première édition paraît aux Éditions d'Orphée en 1962, la deuxième aux Éditions du Jour en 1970.)
- 54 *Ibid.*, p. 48.
- 55 *Ibid.*, p. 110.
- 56 *Ibidem*
- 57 Voir les deux excellentes analyses de la structure romanesque fort complexe de *Cotnoir* par ce dernier, dans Jean-Marcel Paquette, *Jacques Ferron malgré lui* (Montréal, Parti pris, 1978, pp. 109-110) et dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. 4, Montréal, Fides, 1984, pp. 221-223.
- 58 *Cotnoir, op. cit.*, p. 111.
- 59 *Le Psychiatre, son «fou» et la psychanalyse, op. cit.*, p. 21.
- 60 *Ibidem*.
- 61 J. Bigras, Préface au *Désarroi, op. cit.*, p. 11.
- 62 *Idem*, p. 13.
- 63 Il est essentiel de se reporter ici à la Correspondance de Ferron avec John Grube, de même qu'à l'étude de Georges Langlois, «Octobre en question», publiée en annexe à cette correspondance. Cf.: *Une amitié bien particulière, op. cit.*
- 64 Cf.: *Une amitié bien particulière, op. cit.*, p. 18.
- 65 Cf.: mon article intitulé: «Truchement, transfert, figures de la folie chez Jacques Ferron», à paraître dans *Voix et images*, au printemps 1993.
- 66 Voir *Le Désarroi, correspondance, op. cit.*, p. 82.
- 67 Préface rédigée en 1988; *Les Roses sauvages* paraissent la première fois en 1971.
- 68 *Le Congédiement de Frank Archibald Campbell* (1972).
- 69 Dernier chapitre *Du fond de mon arrière cuisine*, paru en 1973.
- 70 *Les Roses sauvages*, V.L.B. Éditeur («Courant»), 1990, p. 18.
- 71 Dans *Les Confitures de coings et autres textes*, Montréal, Parti pris («Projections libérantes»), 1977, p. 103.
- 72 Dans sa Préface à *Une amitié bien particulière*, John Grube explique qu'il a été interné pendant huit jours dans l'aile psychiatrique de l'Hôpital général de Windsor, en 1969, pour avoir milité pour la réintégration d'un professeur d'Université. *Op. cit.*, pp. 14-15.

- 73 *Le Psychiatre, son «fou» et la psychanalyse, op. cit.*, p. 60.
- 74 Cf.: *Une amitié bien particulière, op. cit.*, p. 12.
- 75 *Escarmouches médicales, op. cit.*, pp. 347-350: «Allez!, on vous ajustera».
- 76 *Le Désarroi, correspondance, op. cit.*, pp. 113-114.
- 77 *Une amitié bien particulière, op. cit.*, p. 124. Lettre du 28 février 1976.
- 78 *Ibidem.*
- 79 *Ibid.*, p. 153. Lettre du 10 juin 1980.
- 80 *Ibid.*, pp. 153-154.
- 81 Sa tentative de suicide, attribuée au fait qu'il avait renoncé aux amphétamines, n'est peut-être pas indépendante de l'action corrosive de la G.R.C...
- 82 Voir Ginette Michaud, «Jacques Ferron au regard de ses autres. Famille, nation, folie: une double version», à paraître dans *Voix et images*, printemps 1993.
- 83 *Le Désarroi, correspondance, op. cit.*, p. 11.
- 84 C'est ainsi, qu'ayant trouvé dans le dossier d'une patiente de Saint-Jean-de-Dieu une lettre écrite au son, Ferron prend appui sur ce document pour constituer un récit en deux volets: une longue introduction reconstitue la biographie de Madame Conrad Forges, née Aline Dupire, et sert de prétexte à une contestation de la psychiatrie; la missive est ensuite réécrite à partir de la subjectivité même du sujet écrivant, en focalisation interne. Cf.: *Lettre d'amour*, dans *Les Roses sauvages, op. cit.*, pp. 131-178.
- 85 Cf.: «Les psychiatres dingos», pp. 339-342; «L'impérialisme psychiatrique», pp. 344-347.
- 86 «Truchement, transfert, figures de la folie chez Jacques Ferron», *op. cit.*
- 87 Cf. *Le Désarroi, op. cit.*, p. 24: «Ma mère partit pour le sanatorium, j'avais six ans [...] j'étais gêné par la distinction française de ma mère [...]. Après sa mort, mon père me plaça chez les Soeurs françaises de Trois-Rivières qui connaissaient sa réputation et l'avaient en grande estime. Un culte comme ce n'est pas possible. J'ai couru, j'ai couru après cette réputation d'héritage. Je me suis toujours fait l'impression d'être un usurpateur.» (Lettre du 31 mars 1981)
- 88 *Le Congédiement de Frank Archibald Campbell*, dans *Les Confitures de coings et autres textes, op. cit.*, p. 114.
- 89 *Ibid.*, p. 137.
- 90 *Ibid.*, p. 147.
- 91 *Ibidem.* Sur l'expression 'Mère cadette', voir Ginette Michaud,

«Jacques Ferron au regard de ses autres. Famille, nation, folie: une double version», *op. cit.*